

Bourges, le 23 mai 2016

Objet : LETTRE OUVERTE - devenir de l'Office de tourisme de Bourges

Monsieur Le Maire et Président de l'Agglomération,

Nous avons récemment appris par voie de presse la décision de la Chambre sociale d'Orléans condamnant l'Office de Tourisme de Bourges à verser 300 000 euros à l'un de ses salariés et de requalifier son contrat de travail en CDI à temps complet. Lors du Conseil municipal du 29 avril 2016, nous vous avons interrogé sur les suites données à ce dossier.

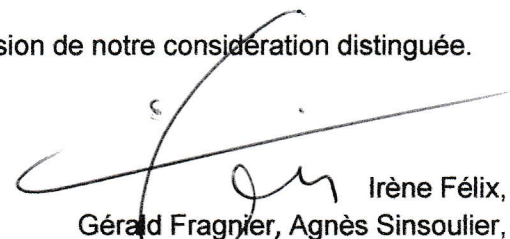
L'Office a été contraint de déposer le bilan, ne pouvant faire face à cette situation. Faute d'un soutien ferme de la ville, sa liquidation a été prononcée ce jour. Pour les dix-huit salariés, c'est la perspective d'une perte brutale de leur emploi. Pour les acteurs touristiques, c'est un important partenaire qui disparaît.

En tant que principal financeur de l'Office de Tourisme, nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer comment la ville va accompagner l'équipe dans les prochains mois et continuer à assurer la promotion de notre territoire.

La continuité de l'emploi pour les salariés permanents et vacataires de l'Office et la continuité de la promotion touristique de notre ville et demain de notre agglomération sont en effet intimement liées. Il faut l'une et l'autre.

Plus globalement, comment envisagez-vous, dans ce contexte de crise, de créer une politique touristique dynamique et sereine pour Bourges Plus en plein accord avec l'ensemble des communes ?

Veuillez agréer Monsieur Le Maire et Président, l'expression de notre considération distinguée.



Irène Félix,  
Gérald Fragnier, Agnès Sinsoulrier,  
Céline Bezoui, Hugo Lefelle, Joël Crotté  
*Conseillers municipaux*